

Communiqué de presse du 1 novembre 2022

Loi sur l'Europe : la CPE-E inerte laisse les étudiant·e·s sur le carreau

La Commission de politique extérieure du Conseil des Etats (CPE-E) laisse à nouveau les étudiant·e·s sur le carreau et [reporte les décisions importantes en matière de politique européenne](#). Pour l'UNES, il est clair que seules des relations stables avec l'Europe permettront d'avancer les négociations.

Depuis 2014, la Suisse est désavantagée dans le domaine de la formation, de la recherche et de la mobilité. Notre non-association à Erasmus+ touche justement la jeune génération de manière particulièrement forte. Cela a des conséquences négatives à long terme pour le site suisse de recherche et de formation.

« Avec l'initiative européenne, les étudiant·e·s prennent eux-mêmes les choses en main » souligne Maxime Barthassat, co-président de l'Union des étudiant·e·s de Suisse (UNES). L'initiative européenne donne au Conseil fédéral un mandat contraignant en matière de politique européenne. Le Conseil fédéral est ainsi chargé d'assurer les libertés que les accords bilatéraux et la coopération européenne nous ont garanties.

Avec nos allié·e·s, l'UNES présentera les prochaines étapes le 3 novembre 2022, à 10h00, sur la Place fédérale à Berne.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

- Maxime Barthassat, Co-Président UNES, 078 722 73 64, [maxime.barthassat\[at\]vss-unes.ch](mailto:maxime.barthassat[at]vss-unes.ch)
- Luzian Franzini, Co-Sécretaire Général UNES, 079 781 77 36, [sg-gs\[at\]vss-unes.ch](mailto:sg-gs[at]vss-unes.ch)